

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4027

concernant l'attribution du statut de professeur associé à madame Yanélia Caroline Yabar

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, et plus particulièrement la clause 1.13 concernant le statut de professeur associé ;

ATTENDU les attentes du Département de psychoéducation et de psychologie quant aux contributions de madame Yabar en matière d'enseignement et de recherche ;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal N° 268 de la 1e réunion virtuelle de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 5 juin 2004 concernant le désir du Département d'attribuer le statut de professeur associé à madame Yanélia Caroline Yabar ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER à madame Yanélia Caroline Yabar le statut de professeur associé pour une période d'un (1) an, soit du 12 juin 2004 au 12 juin 2005.

DE RATTACHER la professeure Yabar au Département de psychoéducation et de psychologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4028

concernant le renouvellement de la convention de partenariat entre la firme CDI Education Corporate Services et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'expérience positive de la première convention entre la firme CDI Education Corporate Services et l'Université du Québec en Outaouais et l'intérêt des deux partenaires de poursuivre leur coopération dans le domaine de la gestion de projet dans la région ;

ATTENDU la convention de partenariat intervenue entre la firme CDI Education Corporate Services et l'UQO et échue le 30 juin 2004 ;

ATTENDU le projet d'entente déposé en séance ;

ATTENDU les retombées financières propres à aider le développement des activités de l'Université dans le domaine de la formation en gestion de projet ;

ATTENDU les explications du directeur du Bureau de liaison université-milieu, du directeur du Département des sciences administratives et du responsable du programme de Maîtrise en gestion de projet ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Michel Parent,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER la convention de partenariat entre la firme CDI Education Corporate Services et l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2007.

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ladite convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4029

concernant l'approbation de l'entente de contribution de Développement économique Canada pour un montant de 9,1 millions de dollars pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'acceptation et la confirmation du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais concernant la création et l'implantation sur son campus d'un Centre de recherche en technologies langagières (255-CA-3681 du 24 septembre 2002) ;

ATTENDU la confirmation (14 juin 2004) du Ministre du Développement économique et régional et de la Recherche du gouvernement du Québec octroyant une subvention pour un montant maximal de cinq millions sept cent cinquante mille dollars (5 750 000 \$, soit 40 %) pour la réalisation dudit projet dans le cadre du Programme d'appui au financement d'infrastructures (266-CA-3867 du 23 septembre 2003) ;

ATTENDU la demande de contribution financière au ministère de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec de neuf millions cent mille dollars (9 100 000 \$, soit 60 %) en vue de la construction dudit Centre de recherche en technologies langagières et la confirmation de ladite contribution le 29 mars 2004 par la Ministre de l'Industrie et responsable de l'Agence fédérale ;

ATTENDU l'annonce publique dudit projet, le 20 mai 2004, par les paliers de gouvernement fédéral et provincial ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par madame Hélène Grand-Maître,

RÉSOLUTION 278S-CA-4029

concernant l'approbation de l'entente de contribution de Développement économique Canada pour un montant de 9,1 millions de dollars pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER la signature du recteur relativement à l'entente de contribution de 9,1 millions de dollars non remboursable à un projet en vertu du programme *Initiatives régionales stratégiques (IRS-400007210)* de l'Agence de Développement économique du Canada pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais.

DE SOUMETTRE ladite entente à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4030A

concernant la nomination de la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004 et ajournée le 15 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO et ce, en conformité avec la « Procédure concernant l'octroi de contrats de services professionnels » du ministère de l'Éducation du Québec ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 28 juin 2004 ;

ATTENDU que le Comité de sélection a procédé à l'évaluation des appels d'offres le 2 juillet 2004 et a rencontré en entrevue le 5 juillet 2004 les deux (2) firmes alors pré-qualifiées ;

ATTENDU qu'il y a lieu de reconsidérer la recommandation du Comité de sélection étant donné les vérifications effectuées par la direction de l'Université de l'Université du Québec en Outaouais quant à la firme alors recommandée par ledit Comité de sélection et soumise à la séance du 12 juillet du présent Conseil (278S-CA-4030) ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources d'octroyer le contrat à la deuxième firme rencontrée par le Comité de sélection ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER un contrat à la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité « Génivar » pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais.

DE MANDATER le secrétaire général et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4030

concernant la nomination de la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO et ce, en conformité avec la « Procédure concernant l'octroi de contrats de services professionnels » du ministère de l'Éducation du Québec ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 28 juin 2004 ;

ATTENDU que le Comité de sélection a procédé à l'évaluation des appels d'offres le 2 juillet 2004 et a rencontré en entrevue le 5 juillet 2004 les deux (2) firmes alors pré-qualifiées ;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de sélection ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER un contrat à la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité « Wood Banani Bouthillette Parizeau & Associés » pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais.

DE MANDATER le secrétaire général et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

P.S. : Décision reconsidérée le 15 juillet 2004.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4031

concernant la nomination de la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO et ce, en conformité avec la « Procédure concernant l'octroi de contrats de services professionnels » du ministère de l'Éducation du Québec ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 28 juin 2004 ;

ATTENDU que le Comité de sélection a procédé à l'évaluation des appels d'offres le 2 juillet 2004 et a rencontré en entrevue le 5 juillet 2004 les deux (2) firmes alors pré-qualifiées ;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de sélection ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Pierre Charron, appuyée par monsieur Francis R. Whyte,

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER un contrat à la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur « Génivar » dans le cadre de la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais conditionnellement à un engagement écrit de l'ingénieur Jacques Sauvé, au plus tard le 16 juillet 2004, d'être rattaché personnellement au projet et ce, sans droit de délégation ou de substitution.

DE MANDATER le secrétaire général et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4032

concernant la nomination de la firme d'architectes pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO et ce, en conformité avec la « Procédure concernant l'octroi de contrats de services professionnels » du ministère de l'Éducation du Québec ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 28 juin 2004 ;

ATTENDU que le Comité de sélection a procédé à l'évaluation des appels d'offres le 2 juillet 2004 et a rencontré en entrevue le 5 juillet 2004 les deux (2) firmes alors pré-qualifiées ;

ATTENDU la recommandation majoritaire du Comité de sélection ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par monsieur Francis R. Whyte,

IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER un contrat au consortium d'architectes « Fortin, Corriveau, Salvail » et « Menkes Shooner Dagenais Letourneux » dans le cadre de la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais.

DE MANDATER le secrétaire général et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4033

concernant l'engagement et la nomination de monsieur Paul Préseault au poste de directeur du Service des finances

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la vacance au poste de directeur du Service des finances ;

ATTENDU l'article 7 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU l'affichage du poste ;

ATTENDU le curriculum vitæ de monsieur Paul Préseault ;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de sélection à l'effet de retenir la candidature de monsieur Paul Préseault au poste de directeur du Service des finances ;

ATTENDU l'engagement de monsieur Paul Préseault à s'inscrire au DESS Exécutif CMA offert à l'UQO ;

ATTENDU que l'acquisition de la sécurité d'emploi de monsieur Paul Préseault sera conditionnelle à l'obtention du titre comptable CMA ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Denis Brochu,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER monsieur Paul Préseault, à titre cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 7 septembre 2004 au 31 mai 2006.

DE NOMMER monsieur Paul Préseault au poste de directeur du Service des finances.

RÉSOLUTION 278S-CA-4033

concernant l'engagement et la nomination de monsieur Paul Préseault au poste de directeur du Service des finances

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à la nomination de monsieur Paul Préseault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4034

concernant l'engagement d'une agente de recrutement à la Direction des communications et du recrutement

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la création et l'ouverture de deux (2) postes d'agent de recrutement à la Direction des communications et du recrutement (résolution 277-CA-4011) ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU les candidatures reçues ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Louise Lemay ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Louise Lemay à titre d'agente de recrutement à la Direction des communications et du recrutement et ce, à compter du 13 juillet 2004.

DE MANDATER la direction du Service aux personnels pour procéder à l'engagement de madame Louise Lemay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4035

concernant l'engagement d'un agent de recrutement à la Direction des communications et du recrutement

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la création et l'ouverture de deux (2) postes d'agent de recrutement à la Direction des communications et du recrutement (résolution 277-CA-4011) ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU les candidatures reçues ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Marc Pelletier ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Marc Pelletier à titre d'agent de recrutement à la Direction des communications et du recrutement et ce, à compter du 13 juillet 2004.

DE MANDATER la direction du Service aux personnels pour procéder à l'engagement de monsieur Marc Pelletier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 278S-CA-4036

concernant la nomination d'une audiovidéotechnicienne au Service de la bibliothèque

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale, tenue le lundi 12 juillet 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste d'audiovidéotechnicien(ne) au Service de la bibliothèque ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU les candidatures reçues ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Francine Pilon ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nomination de madame Francine Pilon, à titre d'audiovidéotechnicienne au Service de la bibliothèque et ce, à compter du 13 juillet 2004.

DE MANDATER la direction du Service aux personnels pour procéder à la nomination de madame Francine Pilon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général